

Message d'intérêt public

Le Conseil public du commissaire des incendies sur la sécurité-incendie et votre service d'incendie vous demandent d'annoncer l'important message suivant durant votre émission.



Avertisseurs de fumée :
PAS DE PILE, PAS DE CHANCE!

Hors champ : durée - 45 secondes

Si un incendie survenait dans votre maison, vos avertisseurs de fumée fonctionneraient-ils? N'attendez pas qu'un incendie se déclare pour avoir la réponse à cette question. Les avertisseurs de fumée peuvent vous alerter ainsi que votre famille et vous donner les précieuses secondes nécessaires qui vous permettront de sortir.

Assurez-vous que les avertisseurs de fumée sont en bon état de fonctionnement. Essayez-les une fois par mois en appuyant sur le bouton d'essai jusqu'à ce que vous entendez sonner l'alarme. Dans le cas des avertisseurs à piles, changez les piles au moins une fois par an ou lorsque vous entendez le signal indiquant une faiblesse des piles. Ne retirez pas les piles pour aucune autre raison.

Rappelez-vous . PAS DE PILE, PAS DE CHANCE.

Un message du Conseil public du commissaire des incendies sur la sécurité-incendie et de cette station.

Hors champ : durée - 20 secondes

Si un incendie survenait dans votre maison, vos avertisseurs de fumée fonctionneraient-ils?

Essayez vos avertisseurs une fois par mois et changez les piles au moins une fois par an ou lorsque vous entendez le signal indiquant une faiblesse des piles. Ne retirez pas les piles pour aucune autre raison. PAS DE PILE, PAS DE CHANCE.

Un message du Conseil public du commissaire des incendies sur la sécurité-incendie et de cette station.